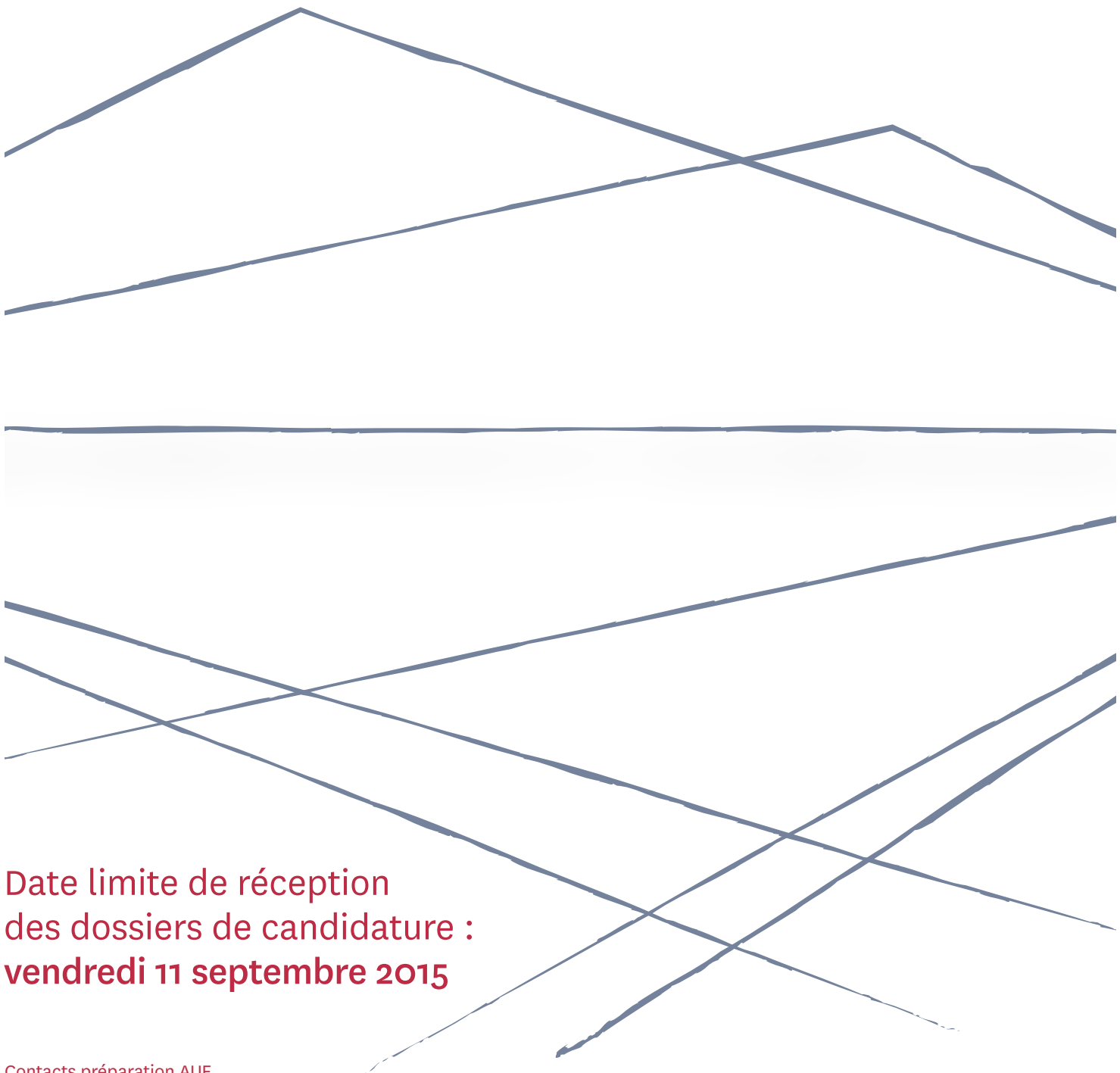


PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE - URBANISTE DE L'ÉTAT 2016



► **Date limite de réception
des dossiers de candidature :
vendredi 11 septembre 2015**

► **Contacts préparation AUE**
Anne BOURGON
01 44 65 23 14
anne.bourgon@paris-lavillette.archi.fr

➤ QUI SONT LES AUE ?

Au coeur de l'action publique, les architectes urbanistes de l'État (AUE) forment un corps interministériel(1) d'enca-drement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites. Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs pro-jets. Un concours national de recrutement est organisé chaque année par ses ministères de tutelle et suivi d'une for-mation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées le concours est ouvert aux architectes diplômés: DPLG, DEA+HMONP ou diplôme européen reconnu comme équivalent et ouvrant l'accès au titre d'architecte en France et pour le concours interne : architectes contractuels de l'État ou des collectivités et sous certaines conditions des ingénieurs des travaux publics, géographes...(2).

Les AUE sont ensuite titularisés et affectés à leur premier poste dans l'un des ministères de tutelle du corps, en admi-nistration centrale ou dans les services déconcentrés. Forte d'une grande diversité de profils et d'expériences, chaque année une nouvelle promotion d'architectes lauréats du concours (une quinzaine de personnes environ) met ainsi ses compétences au service de l'action publique.

➤ CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Le ministère de la Culture et de la Communication encourage et soutient l'évolution de la formation des architectes. Il s'agit principalement d'accompagner la diversification des exercices professionnels des architectes, notamment « dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage, de l'urbanisme, du BTP et auprès des décideurs politiques ». Les AUE agissent précisément à la croisée de ces préoccupations relatives à l'architecture, à l'urbanisme, au patrimoine et aux politiques publiques. Afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes et de participer à la qualité du recrutement annuel des AUE, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette propose désormais un mo-dule de préparation au concours d'AUE.

➤ LA PRÉPARATION AU CONCOURS 2015 DÉBUTERA LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2015 ET SE DÉROULERA DANS LES LOCAUX DE L'ENSAPLV.



école nationale supérieure d'architecture de **paris-la villette**

144, avenue de Flandre - 75019 Paris

Tél. + 33 (0)1 44 65 23 00

www.paris-lavillette.archi.fr

métro : crimée ou corentin cariou, ligne 7

tram : t 3b porte de la villette

bus : ligne 60

voiture : périphérique sortie porte de la villette

(1) ministères de tutelle du corps: ministère de la Culture et de la Communication (MCC), en charge de l'architecture et du patrimoine; ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), en charge de l'équipement et de l'environnement; ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires (MLET).

(2) pour davantage de précision: se reporter au décret n°2004-474 du 2 juin 2004 portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'État et à la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

► Déroulement du concours

Le concours se décompose en deux temps : des épreuves écrites et graphiques d'admissibilité en mars, puis des épreuves orales d'admission en juin. La phase 1 comprend 4 épreuves écrites et graphiques, réparties sur 3 jours :

1. (4h) dissertation générale sur un sujet d'actualité lié à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme ou l'aménagement du territoire. Elle évalue la culture générale et la capacité d'écriture des candidats ;
2. (4h) analyse critique d'un projet d'architecture ou d'aménagement avec contre-proposition. Elle permet de juger l'aptitude d'analyse et de synthèse d'un projet et de ses enjeux dans un contexte donné, la capacité à expliciter et motiver un point de vue ;
3. (8h) épreuve graphique ou esquisse d'option : « urbanisme – aménagement » ou « patrimoine architectural, urbain et paysager » ;
4. (10h) épreuve graphique ou esquisse d'architecture et urbanisme. Ces deux épreuves graphiques testent la capacité des candidats à établir une proposition de projet cohérente, inscrite dans le contexte territorial et programmatique donné.

► Sessions de préparation

Elles se déroulent d'octobre à février, sur 10 samedis au rythme d'1 semaine sur 2, avec exceptionnellement une séance le vendredi pour se préparer aux épreuves graphiques « en conditions réelles ». Concrètement, les candidats ou stagiaires passent trois fois chacune des épreuves, qui sont ensuite corrigées puis commentées en séance plénière. Déroulement et organisation des sessions :

1. lors de la session précédant un rendu ou une correction : le sujet de l'épreuve (ou des épreuves) est communiqué aux stagiaires, qui doivent s'organiser pour y travailler dans les 2 semaines disponibles. Pour les épreuves graphiques, une salle est mise à disposition le samedi entre deux sessions afin que les stagiaires y effectuent l'épreuve en question (9h-19h ou 10h-18h). À l'issue des 2 semaines, à leur arrivée le samedi matin, les stagiaires rendent leur copies pour les épreuves écrites et affichent leur rendu au mur pour les épreuves graphiques ;
2. séance de correction, le samedi matin : pendant que les correcteurs prennent connaissance du sujet de l'épreuve graphique traitée et des planches rendues, les stagiaires assistent à une correction d'épreuve écrite ou à une conférence dans une autre salle ;
3. séance de correction, le samedi après-midi : séance plénière de correction de l'épreuve graphique (présentation du sujet de l'épreuve et de ses enjeux majeurs par les correcteurs, puis commentaire et échanges autour des rendus).

Ce programme d'entraînement est ponctué de conférences thématiques sur des sujets en lien avec le concours: présentation des épreuves et de leurs enjeux, missions des AUE, critique architecturale ou actualités législatives. Les sujets proposés proviennent des annales du concours (épreuves graphiques et analyses critiques) ou sont parfois élaborés par les intervenants/correcteurs. À chaque session les intervenants qui présentent, préparent et corrigent les épreuves sont différents (une quarantaine de personnes environ) ; la plupart sont architectes urbanistes de l'Etat, en fonctions dans des postes diversifiés. Les stagiaires recueillent ainsi un large éventail de points de vue et, par ces rencontres, peuvent mieux appréhender les domaines d'intervention et le sens général de l'action des AUE. D'autres intervenants sont architectes voyers de la ville de Paris, ingénieurs, universitaires ou journalistes (notamment pour les épreuves de dissertation).

➤ Déroulement du concours

La phase 2 comprend 3 épreuves orales au mois de juin :

1. L'appréhension d'un dossier d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement ou oral d'analyse critique (durée: 40 minutes de préparation puis 30 min d'oral). De même nature que l'épreuve écrite d'analyse critique, cet oral vise en outre à évaluer les capacités des candidats à appréhender un dossier dans un temps court et à présenter/argumenter clairement leur position à l'oral ;
2. Un entretien avec le jury ou grand oral (40 min), qui consiste en une présentation du parcours et des motivations du candidat (10 min) suivie d'une discussion avec le jury (30 min). Cet oral a pour but d'apprécier la qualité et la rigueur de la démarche professionnelle du candidat, sa culture générale et son aptitude à exercer les fonctions confiées aux AUE ;
3. Un oral de langues (20 minutes) : exposé à partir d'un texte en langue étrangère, suivi d'une conversation avec l'examineur (en anglais, allemand, espagnol ou italien).

➤ Sessions de préparation

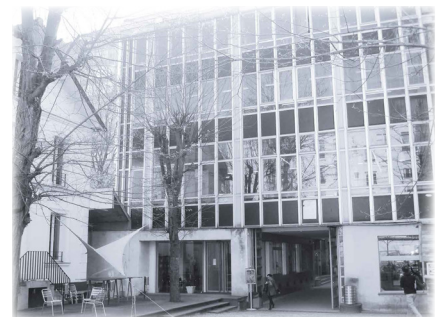
En mai, pour les candidats admissibles (3 ou 4 samedis, selon le nombre d'inscrits)

La préparation aux oraux consiste à faire passer aux stagiaires des oraux blancs (une fois au moins pour chaque épreuve : analyse critique et grand oral), devant un jury varié et dans des conditions similaires à celles du concours.

Les sujets proposés pour l'oral d'analyse critique peuvent être des annales simplifiées de l'épreuve écrite du concours, ou sont élaborés par les correcteurs sur la base de cas réels auxquels ils ont été confrontés dans l'exercice de leur fonctions. Les sessions de préparation à l'oral d'analyse prévoient 40 minutes de préparation du sujet en début de journée, après quoi les stagiaires passent les uns après les autres devant le jury. Tous les stagiaires assistent à la journée complète : ils bénéficient ainsi du passage à l'oral de leurs pairs (diversité des sujets proposés et des questions posées par le jury). A l'issue de chaque passage à l'oral, un temps de discussion est prévu pour faire le point sur la performance du stagiaire qui vient de passer et répondre aux questions.

➤ ATTENTION

LA PRÉPARATION ORGANISÉE PAR L'ENSAPLV NE COMPREND PAS D'ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE DE LANGUES.



		10h - 13h	14h30 - 17h30
Rendus stagiaires	Sam. 03 / 10	accueil et présentation de la prépa et témoignage lauréats 2015 - salle 309	conf.1 : présentation AUE, concours + épreuve d'esquisse commune - salle 309
esquisse commune 1 sur place : rendu 19h	Ven. 16 / 10	9h - 19h / esquisse commune 1 - salle 307	
analyse 1 sur place : rendu 13h	Sam. 17 / 10	9h - 13h / analyse critique 1 - salle 309	correction esquisse commune 1 séance plénière - salle 309
	Sam. 07 / 11	conf. 2 : missions des AUE - patrimoine + épreuve d'option - salle 307	conf. 3 : missions des AUE - urba + épreuve d'option - salle 307
	Sam. 14 / 11	9h - 19h / esquisse option 1 : salle 307	
dissert 1 + esquisse option 1	Sam. 21 / 11	correction analyse 1 - salle 309	correction esquisse option 1 séance plénière - salles 307 - 309
	Sam. 28 / 11	9h - 19h / esquisse commune 2 : salle 307	
analyse 2 + esquisse commune 2	Sam. 05 / 12	correction dissert 1 - salle 309	correction esquisse commune 2 séance plénière - salle 307
dissert 2	Sam. 19 / 12	correction analyse 2 - salle 309	conf. 4 : actualité des politiques publiques salle 309
		pendant les congés de Noël - esquisse option 2 (durée 8h)	
analyse 3 + esquisse option 2	Sam. 09 / 01	correction dissert 2 - salle 309	correction esquisse option 2 séance plénière - salles 307 - 309
dissert 3	Sam. 23 / 01	correction analyse 3 - salle 309	conf. 5 : critique architecturale - salle 309
	Sam. 30 / 01	9h - 19h - esquisse commune 3 : salle 307	
esquisse commune 3	Sam. 06 / 02	correction dissert 3 - salle 309	correction esquisse commune 3 séance plénière - salle 307 - 309
	Sam. 13 / 02	10h - 18h - esquisse option 3 : salle 307	
esquisse option 3	Sam. 20 / 02	conf. 6 : témoignage AUE, métiers et carrière salle 309	correction esquisse option 3 séance plénière - salles 307 - 309
		prépa correction esquisse option 3 salle 307	

Indépendamment des aléas inhérents au concours, la réussite repose sur plusieurs facteurs :

1. En premier lieu, l'implication et l'assiduité des stagiaires dans l'entraînement intensif aux épreuves et lors des conférences proposées ;
2. Les interactions avec les intervenants et correcteurs, qui permettent de se familiariser avec la fonction publique d'État et les responsabilités associées ;
3. L'émulation positive entre les stagiaires, qui découle de l'entraînement intensif et de l'effet de groupe induit, de l'entraide et de la motivation manifestées par les stagiaires ;
4. Mais aussi la curiosité et l'entretien de la culture sur les sujets relatifs au concours, qui nécessitent une grande motivation et un suivi régulier de l'actualité au moyen de visites d'expositions et de terrain, de la lecture d'ouvrages, de la presse écrite et de sites internet s'intéressant à ces questions (pour davantage d'indications consulter la page ressources du blog).

Enfin, la préparation est d'autant plus efficace qu'elle fédère les énergies des candidats vers un objectif commun. Cette synergie s'appuie sur un blog, outil indispensable de communication et vecteur de partage d'information et d'échanges sur l'actualité :

➤ <http://auelavillette.wordpress.com/>

Pour être vivant et efficace, ce blog doit être alimenté tout au long de l'année de formation par les stagiaires. Il est complété par un fil twitter, qui signale des actualités pertinentes :

➤ <https://twitter.com/prepaAUE>

Laurent Alberti, architecte voyer, Ville de Paris

Jean-Pascal Bezy, AUE, directeur départemental adjoint, DDT 77 Seine-et-Marne

Jean-François Briand, AUE, adjoint au sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, MCC/DGP/SA

Amandine Cabrit, AUE, chef du service Territoires et Prospectives, DDT 91 Essonne

Philippe Cieren, AUE, inspecteur général des patrimoines, MCC

Xavier Clarke de Dromantin, ABF Chef du STAP 45 Loiret

Laetitia Conreaux, AUE, Chef de projet MEDDE/DGALN/DHUP/QV/QV3

Samanta Deruvo, ABF STAP 95 Val d'Oise Yvonnick Féasson, architecte

Laurent Favrole, architecte voyer, Ville de Paris

Aude Fauché, AUE, Ville de Paris Julia Gartner-Negrin, ABF STAP 93 Seine-Saint-Denis

Yvonnick Féasson, architecte du patrimoine et urbaniste

Julia Gartner-Negrin, AUE, chef du bureau de la protection et de la gestion des espaces, MCC / DGP

Olivier Gaudron, AUE, adjoint au chef de service habitat en charge de l'ANRU, DDT 95 Val d'Oise

Philippe Grandvoinet, AUE, chef du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, MCC / DGP

Vincent Lacaille, AUE, chargé de mission Qualité du Paysage et des Constructions, MCC / DGP

Julien Lacogne, AUE, CEREMA Normandie-centre

Perrine Laon, AUE, adjointe au chef du bureau des paysages et de la publicité, MEDDE/DGALN/DHUP/QV/QV2

Thibaut de Laleu, urbaniste, Conseil régional Ile-de-France, unité aménagement durable

Benoît Léothaud, ABF Chef du STAP 67 Bas-Rhin

Olivier Lerude, AUE, adjoint au haut-fonctionnaire chargé du développement durable, MCC / SG

Rafaël Magrou, architecte, journaliste, enseignant ENSA Clermont-Ferrand

Sophie Masse, AUE, chargée de mission Architecture au bureau de la Qualité de l'architecture et du paysage, MCC / DGP

Baptiste Meyronneinc, AUE, adjoint au chef mission développement durable, DDT 39 Jura

Simon Molesin, IPEF, adjoint au délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat

Véronique Monsénégo, AUE, adjointe au chef de service Aménagement et Développement durables, UT-DRIEA 92 Hauts-de-Seine

Elli Nebout-Javal, AUE, adjointe au chef du service habitat et renouvellement urbain, UT-DRIHL 93 Seine-Saint-Denis

Jan Niebudek, AUE, chargé de mission outre-mer, MEDDE/DGALN/DHUP

Laurent Paillard, administrateur civil, sous-directeur de l'accompagnement du changement et de l'enseignement supérieur, MEDDE/SG/SPES

Antoine-Marie Préaut, AUE, chef de département opérationnel, OPPIC

Jean-Christophe Simon, AUE, inspecteur général des Patrimoines, MCC / DGP

Saadia Tamelikecht, ABF Chef du STAP 93 Seine-Saint-Denis

Olivier Thomas, ABF Chef du STAP 29 Finistère

Paul Trouilloud, ABF Chef du STAP 78 Yvelines

**Cette liste n'est pas exhaustive ni définitive*

► Constitution du dossier

Les personnes désirant s'engager dans la préparation au concours d'AUE doivent faire parvenir à l'ENSAPLV :

1. la fiche de candidature dûment complétée (cf formulaire à la fin de la plaquette)
2. un CV concis (mentionnant formation, compétences, expérience, projets marquants) et une lettre de motivation qui s'inspire des deux questions suivantes :

Pourquoi souhaitez-vous devenir AUE et qu'attendez-vous de la préparation ?

Si vous avez déjà passé le concours, en quoi l'abordez-vous différemment cette année ?

3. un chèque de règlement des frais d'inscription à l'ordre de « Madame l'agent comptable de l'ensaplv ».

Il ne sera encaissé qu'après confirmation de l'inscription.

Des éléments complémentaires ou un entretien pourront éventuellement être demandés.

► Conditions d'envoi du dossier

Le dossier doit être réceptionné au plus tard le **vendredi 11 septembre 2015** sous deux formats distincts (une version papier et une version numérique) :

1. le format papier (dossier complet avec le règlement) à Anne BOURGON, AUE, responsable de la Recherche et de la préparation AUE, École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, 144 avenue de Flandre, 75019 Paris
2. **le format numérique (fiche de candidature et CV et lettre de motivation, format pdf)** à Sophie MASSE, responsable scientifique de la préparation : masse.sophie@gmail.com



- ### ► Les inscriptions seront confirmées aux candidats au plus tard le vendredi 25 septembre 2015. La formation débutera le samedi 3 octobre ; elle peut accueillir jusqu'à 20 élèves.

FICHE DE CANDIDATURE

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE ET URBANISTE DE L'ÉTAT

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Nationalité

Téléphone

e-mail

Formation initiale / diplôme(s) et année(s) d'obtention.....

.....

.....

Vous souhaitez présenter le concours 2016 : en interne en externe

Option : patrimoine architectural, urbain et paysager urbanisme-aménagement

Si vous avez déjà passé le concours :

En quelle année ?

Option : patrimoine architectural, urbain et paysager urbanisme-aménagement

Étiez-vous admissible ? oui non

Aviez-vous déjà suivi une préparation (*précisez laquelle*) ?

.....

.....

Si vos frais d'inscription sont pris en charge, précisez :

par votre employeur par un autre organisme

Nom et coordonnées de l'organisme :

.....

.....

Je soussigné(e).....

m'engage à suivre la préparation au concours d'AUE dispensée à l'ENSAPLV d'octobre 2015 à février 2016 (écrits), puis, en cas d'admissibilité, en mai et juin 2015 (oraux), et règle à ce jour les frais d'inscription :

1 000 € (inscription prise en charge) 700 € (inscription individuelle) 250 € (inscription aux oraux seuls)

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Madame l'agent comptable de l'ensaplv »

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »